



Parc régional Chasseral
Chantiers-nature pour groupes de jeunes
(de 8 ans à 16 ans)



Qu'est-ce qu'un chantier-nature ?

Paysages d'exception, riche biodiversité et biens culturels de grande valeur : voilà notamment ce qui caractérise le territoire du Parc Chasseral. Pour conserver ces atouts singuliers, de multiples mesures de protection et de soins sont nécessaires. Chacun peut y participer.

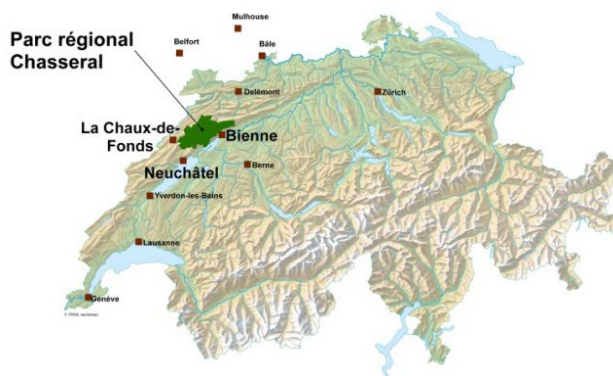
Les classes et groupes de jeunes sont les bienvenus. Tous sont à même de participer activement à la préservation de ces biotopes et écosystèmes vitaux à d'innombrables animaux et plantes. En groupe, les enfants acquièrent de nouvelles connaissances sur les thèmes de l'environnement et des métiers qui y sont liés grâce à l'encadrement effectué par des professionnels. Les chantiers-nature sont aussi l'occasion idéale de prendre part à une action collective et vivre ce moment en se glissant dans la peau d'un professionnel de la nature. En plus de cette expérience inoubliable, les jeunes découvrent de manière ludique les activités du Parc Chasseral dans un paysage typique et préservé.

Ces chantiers-nature sont adaptés au Pan d'étude romand via ses objectifs (interdépendances sociales, économiques et environnementales, PER – FG 26-27). Les jeunes prennent conscience des implications de certains comportements et choix humains sur l'environnement et le paysage et ont un aperçu des mesures de préservation de l'environnement.


Les engagements du Parc Chasseral

- Organisation, proposition des dates, du lieu du chantier, des travaux à effectuer et du programme détaillé
- Engagement des professionnels assurant l'encadrement du chantier
- Préparation du matériel et des outils de travail
- Coordination des activités des participants sur place
- Conseils pour les éventuels hébergements et transports

Le Parc régional Chasseral, un outil pour valoriser la région



A cheval sur les cantons de Berne et Neuchâtel, le Parc régional Chasseral est un parc d'importance nationale. Riche de ses 21 communes, il couvre 387 km² de paysages exceptionnellement variés. Créé en 2001, **le Parc Chasseral met en valeur les atouts de la région par des projets rassembleurs et respectueux de la nature et des habitants.** Il est l'outil idéal pour assurer qualité de vie et tissu économique diversifié aux habitants de la région et des environs.

01	Entretien de haies, pâturages et forêts <i>Agir concrètement pour la biodiversité</i>	
		
	Cadre de travail	<p>Les haies, les pâturages boisés et les forêts sont des éléments du paysage jurassien. Ces milieux nécessitent un entretien régulier afin de garantir leur qualité en tant qu'habitat de grande valeur pour un nombre important d'espèces sauvages.</p>
	Activités	<p>Le groupe participe concrètement à la revitalisation de haies, au nettoyage de pâturages où à la création de clairières en forêt.</p> <p>Les travaux, encadrés par des professionnels, sont variés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • coupes d'arbustes dominants • aménagements pour la petite faune (murgiers, tas de branches) • lutte contre les néophytes (espèces envahissantes).
	Âge	12-16 ans

02	Vergers Haute-Tige <i>Participer à la valorisation des fruits</i>	
		
	Cadre de travail	<p>Les vergers Haute-Tige sont indissociables du paysage villageois du Jura bernois. Outre leur grande valeur patrimoniale, ils favorisent une faune variée. Depuis plusieurs décennies, ils se raréfient ou sont laissés à l'abandon. En participant à la cueillette, vous participez au maintien d'une tradition ancestrale, découvrez le pressoir et assistez à la production de jus de fruits de qualité.</p>
	Activités	<p>Le groupe découvre le travail de cueillette et de pressage des pommes avec des arboriculteurs passionnés et revit ainsi l'époque où le village se réunissait pour cueillir et presser les fruits.</p> <p>Ces chantiers peuvent être organisés en septembre et octobre.</p>
	Âge	8-16 ans



Aperçu des coûts

Le calcul des coûts d'un chantier-nature se fait sur la base d'un groupe de jeunes entre 10 et 30 personnes maximum au tarif unique suivant.

Prix de base d'une semaine de CHF 1900.-

Les groupes de jeunes provenant du territoire du Parc Chasseral et/ou membre du Parc bénéficient d'un rabais de 20%.

Le prix comprend l'organisation et l'encadrement du chantier, la logistique et le matériel pour le groupe.

Les coûts ne tiennent compte ni de l'hébergement ni du transport.

Options supplémentaires disponibles

Des animations pédagogiques peuvent être organisées sur demande (www.parcchasseral.ch/ecole) ainsi qu'un pique-nique avec des produits régionaux.

Exemples d'offre pour un groupe pour une semaine

Exemple 1	Classe de 25 enfants hors Parc	Tarif de base	1900.-
		Une animation ½ journée	200.-
		Total	2100.-
Exemple 2	Groupe de 25 jeunes, membre du Parc	Tarif de base 1900.- (-20%)	1520.-
		Une animation ½ journée	150.-
		Total	1670.-

Informations générales

Inscription

Le groupe doit confirmer son inscription par écrit au moins 20 jours avant le début du chantier soit par formulaire, soit par mail.

Le groupe envoie la liste des participants au Parc 10 jours avant le début du chantier.

Sauf mention expresse contraire, le groupe a la responsabilité d'organiser l'hébergement et les éventuels transports à mettre en place : location de bus, réservation de train, etc...

Les réservations seront effectuées pour le compte du groupe. En cas d'annulation ou d'autres changements, le groupe clarifie ceci directement avec le transporteur ou l'hébergement concerné.

Déroulement type d'un chantier-nature

Le Parc vous propose des chantiers clé en main et des semaines d'action combinées entre les différents chantiers possibles.

Exemple de semaine type :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Arrivée et installation du groupe dans la maison d'accueil (à organiser par le groupe)	Chantier	Chantier	Chantier	Rangement hébergement (à organiser par le groupe)
Après-midi	Accueil et présentation du chantier par le Parc	Chantier	Animation pédagogique Ou Libre	clôture du chantier, en présence du Parc	Retour

En rouge les périodes où le groupe est seul responsable de ces activités.

En vert, le Parc garantit la présence d'une personne provenant de son équipe ou de ses partenaires. Le groupe est encadré par un responsable de groupe (voire deux selon le nombre de jeunes).

Des changements de programme pour cause d'événements imprévisibles sont possibles à tout moment (p.ex. situation météorologique).

Encadrement et sécurité

L'encadrement est assuré par des professionnels garantissant la qualité et la sécurité des chantiers. Fins connaisseurs de leur métier et de leur région, ils donneront des explications détaillées liées à leur expérience.

Un concept de sécurité est présenté en début de chantier afin de garantir une entière sécurité aux participants (comportement à éviter face au bétail, barrières électriques, etc.).

Conditions générales

Coûts pour le groupe

Les engagements sont proposés à prix coûtant. La facturation sera effectuée selon l'offre et les options choisies. Pour celles-ci, la liste des participants envoyée par le groupe 10 jours avant, fait foi (commande de pique-nique ou d'animation). Les modifications dans la liste des participants moins d'une semaine avant l'engagement sont à annoncer directement sur place.

Le Parc régional Chasseral prend à sa charge le matériel nécessaire au chantier. Ne sont pas compris les effets personnels tels que les gants de jardinage, bonnes chaussures, vêtements contre les intempéries etc.

Assurances

Les assurances sont à la charge des participants. Ils doivent être assurés contre les accidents professionnels et non professionnels tout au long de la durée de l'engagement. Les dommages à des tiers/objets engagent la responsabilité civile des participants. En cas d'accident, le Parc – sous réserve de tout droit contraignant – ne sera pas tenu pour responsable.

Communication

Le groupe a le droit de communiquer sur sa participation à un chantier-nature dans le Parc régional Chasseral. Il ne peut utiliser le logo du Parc qu'avec son accord explicite.

Le Parc se réserve le droit de diffuser le nom du groupe dans sa communication médiatique, sauf demande expresse de celui-ci. Les photos prises par le Parc durant les activités du chantier-nature peuvent également être utilisées à des fins de communication médiatique.

Annulation

En cas d'annulation complète ou partielle, des frais d'annulation sont facturés aux conditions suivantes :

- Jusqu'à 20 jours avant le début de l'engagement : Aucun frais
- Jusqu'à 10 jours avant le début de l'engagement : 50% du montant
- Moins de 10 jours avant le début de l'engagement : 100% du montant

Le Parc régional Chasseral se réserve le droit d'annuler un engagement à court terme en raison, notamment, de conditions météorologiques extrêmes (orage violent, tempête, etc.) ou de tout autre facteur contraignant nécessitant l'annulation. Les annulations ont lieu si possible 24 heures avant le début de l'engagement. Les frais effectifs déjà engagés restent dus. L'engagement sera reporté selon entente.